

**DÉCISION SUR LE RAPPORT DE LA SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU  
COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UNION AFRICAINE SUR  
LA DÉFENSE, LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ  
Doc. Assembly/AU/4(XXII)**

**La Conférence,**

1. **RAPPELLE** sa Décision [Assembly/AU/Dec.489(XXI)] sur la mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC) ;
2. **ACCUEILLE AVEC SATISFACTION** les mesures de suivi prises par la Commission, notamment la mise en place d'un Groupe d'experts indépendants pour évaluer la Force africaine en attente (FAA) et sa Capacité de déploiement rapide (CDR), ainsi que l'élaboration de propositions pour la mise en œuvre de la CARIC ;
3. **ENTÉRINE** la déclaration de la septième réunion ordinaire du Comité technique spécialisé de l'UA sur la défense, la sûreté et la sécurité (CTSDSS) qui s'est tenue, à Addis-Abeba, le 14 janvier 2014, ainsi que des réunions préparatoires des chefs d'État-major et des chefs des services de sûreté et de sécurité et des experts, respectivement du 10 au 11 et le 12 janvier 2014 ;
4. **DEMANDE** à la Présidente de la Commission de présenter un rapport complet sur la mise en œuvre de la Déclaration à sa prochaine session ordinaire en juin 2014.



# Decision on the report of the 7th Ordinary Meeting of the Specialized Technical Committee on Defence, Safety and Security of the African Union Doc. Assembly/AU/4(XXII)

## The Assembly

The Assembly

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/417>

*Downloaded from African Union Common Repository*